



Le cahier des Ecoles de Rugby

N° 9 – Juin 2020

AU SOMMAIRE

1. EDITO	2
2. LE CALENDRIER ECOLE DE RUGBY 2020-2021	3
3. LA LABELLISATION	4
4. LA SEMAINE NATIONALE DES ECOLES DE RUGBY	5
5. LE BABY RUGBY	6
6. LE LIVRET DU JEUNE JOUEUR	8
7. LE CHALLENGE FEDERAL	9
8. LE SUPER CHALLENGE DE FRANCE	10
9. L'ORANGE RUGBY CHALLENGE	11
10. LE REPRESENTANT DEPARTEMENTAL ECOLE DE RUGBY	12
11. LES TOURNOIS / PLATEAUX ECOLES DE RUGBY	13

CONTACTS POUR TOUTES QUESTIONS

Jacky COURRENT, responsable Elu Ecole de Rugby :	jacky.courrent@ffr.fr
Olivier LIEVREMONT, technicien en charge des EDR :	olivier.lievremont@ffr.fr
Philippe MARGUIN, arbitrage :	philippe.marguin@ffr.fr
Julien TREHARD, responsable rugby fédéral :	julien.trehard@ffr.fr
Florence ACHARD, chargée de projets rugby fédéral :	florence.achard@ffr.fr

1. EDITO

Je voudrais tout d'abord, au nom de la Commission Nationale des Ecoles de Rugby, rendre hommage à toutes les personnes issues de la « Famille des Ecoles de Rugby » qui ont œuvré pendant cette longue période de confinement et avoir une pensée pour tous ceux qui auraient croisé le COVID 19.

Pour tous, la saison 2019-2020 restera dans les mémoires, non pas par les résultats sportifs, ni pour les activités de nos Ecoles de Rugby, mais en raison d'une crise sanitaire qui nous a obligé à fermer nos structures pendant la période que nous attendions tous, le printemps ! En effet, à cette période de la saison, nos clubs organisent des tournois et des fêtes sportives qui nous donnent la chance d'assister à des farandoles d'essais inscrits par les enfants.

La saison 2019-2020 s'étant arrêtée brusquement, nous nous sommes rapidement penchés sur la préparation de la suivante. Bien entendu notre programme de reprise pour la saison 2020-2021 est prêt et sera mis en œuvre en fonction des évolutions sanitaires et des consignes de nos institutions de tutelle. Comme vous le savez, nous travaillons de concert avec le Ministère des Sports, le Gouvernement et nos Ligues pour permettre à nos clubs de relancer leurs activités et ce quelques soient les différentes possibilités de reprise à la rentrée. Nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner au mieux dans les adaptations nécessaires et ce dans le strict intérêt de tous.

Vous trouverez dans ce numéro 9 du « Cahier des Ecoles de Rugby » les informations habituelles concernant le fonctionnement des Ecoles de Rugby. Nous restons dans la continuité des deux saisons précédentes avec surtout, et j'insiste, un calendrier que tous Clubs, départements et Ligues se doivent de respecter pour ne pas empiéter sur l'organisation des voisins.

La saison démarrera bien entendu par la Semaine Nationale des Ecoles de Rugby qui précèdera le lancement du Livret du Jeune Joueur que nos experts ont concocté après de nombreux mois de préparation. Mais la grande nouveauté de cette reprise, ce sera l'ouverture de l'accueil des tous petits. Tous les clubs qui licencieront des Moins de 6 ans (3, 4 et 5 ans), rentreront dans l'activité Baby Rugby que nous présentons en détail dans ce cahier. Des outils seront fournis aux clubs pour structurer cette offre de pratique essentielle au dynamisme de nos Ecoles de rugby.

Nous sommes confiants pour la rentrée en septembre car nos voyants sont au Orange et nous espérons qu'ils passeront rapidement partout au Vert

Bonne saison 2020-2021 à tous.

Jacky COURRENT

Responsable Elu de la commission Ecoles de Rugby



2. LE CALENDRIER ECOLE DE RUGBY 2020-2021

RETROUVEZ LE CALENDRIER EDR 2020-2021 : [ICI](#)

La reprise des Ecoles de Rugby est prévue en septembre sur le calendrier, mais en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, des ajustements pourront être effectués.

Quelques modifications ont été apportées au calendrier des Ecoles de Rugby :

- Challenge Féminin M15 : des dates supplémentaires ont été ajoutées le mercredi (il n'y a pas d'obligation de participer à toutes les dates)
- 4 ateliers plus espacés dans le calendrier avec de nouveaux contenus
- Une période de fin de saison pour la remise des récompenses du livret du jeune joueur.

Lorsqu'un plateau, des ateliers sont indiqués dans le calendrier le samedi, ils peuvent très bien être organisés un autre jour de la même semaine, notamment pour répondre à des problématiques d'espaces.

Les formes de pratiques à l'Ecole de Rugby

Le calendrier des formes de pratiques à l'Ecoles de Rugby reste identique à l'an passé.

Précision : Lorsqu'une nouvelle forme de pratique démarre, les formes de pratiques proposées les mois précédents peuvent être appliquées et sont à privilégier notamment pour des joueurs débutant l'activité et les joueurs non confirmés (toucher + 2 secondes) ou en cas d'effectif incomplet.

Effectifs :

- **Pour les moins de 6 et les moins de 8 :** pratique à 5 joueurs
- **Pour les moins de 10 et moins de 12 :** pratique à 5 joueurs et à 10 joueurs
- **Pour les moins de 14 :** pratique à 7 joueurs et à 10 joueurs (* si effectif incomplet) ou à 15 joueurs

Formes de pratiques :

- **T+2** = toucher + 2 secondes : Effectif 5 x 5
- **J CO** = Jeu au contact : Effectif réduit 5 x 5 ou 7 x 7 (en fonction de la catégorie)
- **RE** = Rugby Educatif : Effectif complet 10 x 10 ou 15 x 15

CAT	PRAT	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
M6	ATELIERS RUGBY : jeux de coordination motrice, d'habiletés, (lutttes, combat, courses, sauts, lancers) et jeux d'opposition (4x4 – 5x5)										
M8	5X5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	J CO 5x5					
M10	5X5 10X10	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10
M12	5X5 10X10	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10
M14 M15F	7x7 10x10 15x15	T+2 J CO 7x7	J CO 7x7	RE 10x10 15x15							

3. LA LABELLISATION

Le calendrier des labellisations a été modifié pour cette saison afin de permettre aux clubs, comités et ligues d'avoir le temps nécessaire pour valider les différentes étapes.

Ce calendrier est **valable uniquement** pour les demandes de labellisations déposées pour la saison 2019-2020 et qui seront validées pour 2020-2021.

- **Avant le 30 juin 2020** : Envoi du dossier par le club à son CD
- **Avant le 31 octobre 2020** : Visite d'évaluation avec le CD. Le dossier complet validé par le CD et la Ligue.
- **Avant le 15 novembre 2020** : les Ligues envoient les dossiers à la FFR
- **Fin novembre 2020** : Validation par la FFR
- **A partir du 1^{er} décembre 2020** : Attribution du label par la FFR

Les labellisations qui devaient prendre fin au 30 juin 2020, sont prolongées exceptionnellement jusqu'au 1^{er} décembre 2020 sous réserve que le club soit éligible au label et qu'il ait déposé un dossier de demande de nouvelle labellisation avant le 30 juin.

Il s'agit de dates limites, si les dossiers sont finalisés avant, ils peuvent être envoyés en amont. **Tout dossier reçu hors délai ne sera pas traité.**

Les ligues doivent envoyer les dossiers complets et validés à l'adresse suivante : ecoles.rugby@ffr.fr



4. LA SEMAINE NATIONALE DES ECOLES DE RUGBY

La Semaine Nationale des Ecoles de Rugby se déroulera **du 12 au 20 septembre 2020** (sous réserve des conditions sanitaires) sur l'ensemble du territoire français. C'est un nouveau record qui sera battu lors de cette 4^{ème} édition avec plus de **1420 clubs inscrits**. En cette période particulière, cette opération marquera la reprise du rugby dans les Ecoles de Rugby.

La Semaine Nationale des Ecoles de Rugby consiste en l'organisation dans chaque club de journées portes ouvertes avec plusieurs objectifs : **attirer de nouveaux licenciés, promouvoir la pratique du rugby et ses valeurs et fidéliser les licenciés**.

La FFR mettra à disposition des clubs inscrits un ou plusieurs **kit(s)** « Semaine Nationale des Ecoles de Rugby » selon le nombre de licenciés EDR. Chaque kit sera composé de **goodies** et **support de communication** pour aider les clubs à faire connaître leur opération « Portes ouvertes ».

Les kits seront envoyés **fin juin 2020** dans les Comités Départementaux.

Un **questionnaire sera envoyé pendant l'été** aux clubs inscrits pour que chacun précise les dates, lieux, contacts des opérations mises en place lors de la SNEDR. Ensuite la FFR mettra en ligne sur son site une **carte des journées portes ouvertes** accessible à toutes et à tous.

RETROUVEZ LA LISTE DES CLUBS INSCRITS A LA SEMAINE NATIONALE ICI



5. LE BABY RUGBY

Dès la saison 2020-2021 la catégorie M6 sera élargie. **Dès l'âge de 3 ans révolus** les enfants pourront prendre une licence FFR. **Le Baby Rugby regroupe tous les licenciés de la catégorie M6 de 3 ans à 5 ans.**

Le Baby Rugby est une activité **d'éveil ludique, sportive et conviviale** pour la petite enfance, permettant aussi de participer à l'éducation de l'enfant et de lui donner le goût des activités physiques dès son plus jeune âge. L'activité permet aussi aux parents et aux enfants de partager un moment privilégié.

L'activité Baby Rugby est intégrée dans un projet :

- **Éducatif** : correspondant aux apprentissages de l'école maternelle
- **Sportif** : principalement centré sur des jeux, des ateliers de motricité multisports qui participent au développement de l'enfant.

Afin de garantir un accueil qualifié et en sécurité ainsi que des contenus de séances adaptés, la FFR accompagne les structures dans la mise en place de l'activité et mettra à disposition un « **Guide pédagogique du Baby Rugby** » en septembre 2020 au plus tard. Il s'agit d'un référentiel qui recensera les incontournables pour accueillir les plus petits ainsi que des conseils et préconisations pour organiser l'activité dans les meilleures conditions. Des contenus pédagogiques, avec l'organisation des séances et des situations de jeux seront proposées à l'intérieur de ce guide.

Vous trouverez ci-après sous forme de questions / réponses, les premiers éléments dans l'attente de la mise en ligne du guide pédagogique.

A qui s'adresse le baby rugby ?

Le Baby Rugby correspond à la catégorie M6 et s'adresse à des **enfants de 3 ans, 4 ans et 5 ans**. A partir de 3 ans révolus, l'enfant peut être licencié dans un club de rugby affilié à la FFR, dans la catégorie « M6 ».

Où pratiquer ?

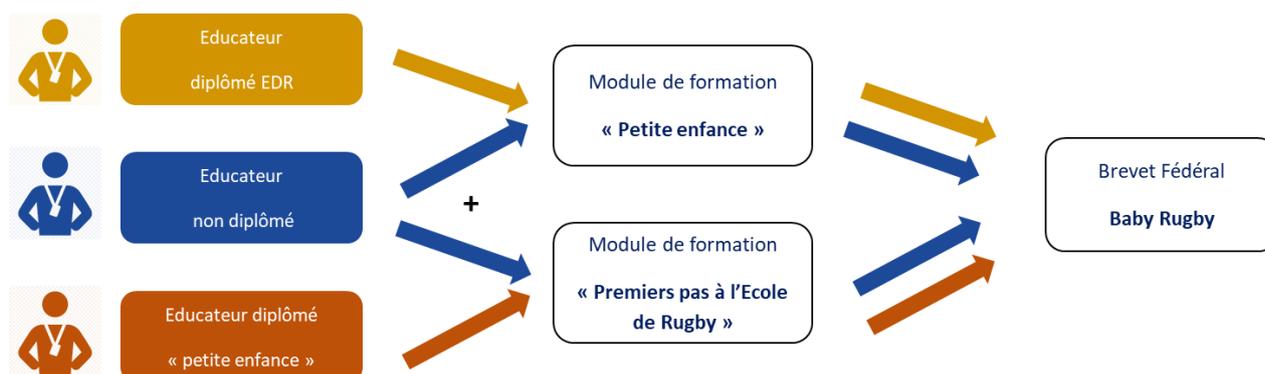
Le Baby Rugby pourra se pratiquer dans les **clubs affiliés à la FFR**, sur **terrain synthétique, en herbe ou bien en gymnase**.

Quel matériel ?

La FFR proposera à la vente un **kit spécifique Baby Rugby**, avec du matériel adapté à la catégorie d'âge. Chaque ligue, comité départemental, club, pourra acheter un kit sur la plateforme en ligne. Une communication sera faite dans l'été avec le lien de la plateforme.

Quel diplôme faut-il pour encadrer l'activité ?

Afin d'encadrer la catégorie M6, l'éducateur devra être en cours de formation ou détenteur du **Brevet Fédéral « Baby Rugby »**. Le BF Baby Rugby est organisé par les ligues régionales. Les éducateurs titulaires d'un BF « Initiation découverte » ou « Développement » ou d'un diplôme lié à la « petite enfance » devront simplement suivre un module complémentaire afin d'obtenir le BF Baby Rugby et pouvoir encadrer cette catégorie d'âge.



L'encadrement minimum est d'un éducateur qualifié pour 8 enfants accompagné d'un adulte titulaire d'une licence FFR ou d'un « pass volontaire ».

Comment organiser les séances ?

Nous préconisons des séances organisées en 3 temps :

1. **Avant le terrain** : accueil des enfants et des parents
2. **Sur le terrain** : mise en place de situations pédagogiques, jeux en lien avec des maisons de couleurs qui représentent un espace dédié permettant à l'enfant de se déplacer dans un espace établi et rassurant
3. **Après le terrain** : rangement du matériel, retour au calme

Des situations pédagogiques, jeux, correspondant au second temps « sur le terrain » seront proposées dans le guide pédagogique.

Combien de temps dure une séance ?

Nous préconisons une durée maximale de **1h par séance** dont **maximum 45 minutes** pour la partie « sur le terrain ».

Qui peut participer à des Plateaux M6 – Premiers pas à l'Ecole de Rugby ?

Pour les **enfants de 3 et 4 ans** les rencontres, plateaux / tournois **sont interdits**.

Les enfants âgés de **5 ans révolus au plus tard le 30 juin** de la saison sont autorisés à participer au **maximum à 1 plateau M6 par trimestre**.

6. LE LIVRET DU JEUNE JOUEUR

Dès la rentrée 2020-2021, la FFR mettra en place le livret du jeune joueur. Ce livret sera un **outil de validation des compétences par gradation**. Le livret permettra au jeune joueur d'avoir une vision de son cursus rugbystique et de connaître les acquis à maîtriser pour bien pratiquer le rugby. L'objectif est de valoriser et fidéliser nos joueurs de l'école de rugby et d'informer les parents.

Pour évoluer, chaque jeune joueur devra valider différentes étapes par **thématiques**. Ceci lui permettra de progresser de façon harmonieuse et de toujours s'amuser en ayant connaissance de toutes les techniques nécessaires pour jouer en sécurité. Le joueur obtiendra, après avoir validé les différentes thématiques, une récompense en fin de saison.

Quelles sont les thématiques évaluées ?

Les 6 thématiques sont les suivantes (mis à part pour les M6 ou seul l'état d'esprit sera évalué) :

1. Etat d'esprit
2. Poussé posture
3. Plaquage
4. Règle du jeu
5. Habilités mains, pieds
6. Lecture du jeu

Quand et comment auront lieu les validations des crampons ?

Tout au long de la saison sportive, lors des échauffements ou des situations de jeu, l'éducateur diplômé, pourra évaluer l'enfant. C'est en fin de saison que l'éducateur viendra compléter le livret avec l'enfant, et que sera remis la récompense pour la validation de son année.

Quels sont les outils mis à disposition ?

Afin d'accompagner l'enfant dans son cursus rugbystique et l'éducateur dans le dispositif, la Fédération Française de Rugby met à disposition les outils suivants :

1. **Le livret du jeune joueur** : un livret imprimé de 20 pages à destination du jeune joueur pour le suivi de son cursus rugbystique des M6 aux M12. Il complétera au fur et à mesure des années, avec son éducateur les pages correspondantes. Ce livret sera envoyé début de saison 2020-2021 dans les comités départementaux.
2. **Le livret de l'éducateur** : un document PDF par catégorie pour accompagner l'éducateur dans la réalisation des tests, thématique par thématique, des situations seront proposées permettant à l'éducateur de pouvoir évaluer l'acquisition des différents critères. Ce livret sera mis en ligne début 2020-2021.
3. **La grille d'évaluation** : un fichier excel par joueur, à compléter par l'éducateur, qui vient cocher les critères, compétences acquis ou en cours d'acquisition et qui permet de savoir si le joueur a validé son année. Cette grille sera mise en ligne début 2020-2021.
4. **Une récompense** pour le joueur après chaque année, cette médaille sera à commander et à la charge du club.

7. LE CHALLENGE FEDERAL

Le Challenge Fédéral est organisé en **3 phases + les journées de Clôture** :

<p><u>La phase 1 : locale de brassage</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 4 dates (les ligues peuvent en utiliser 3 ou 4)• Pour tous les clubs sauf ceux de l'APARE engagés en SCF• Elle se joue par bassin ou département, l'organisation est à la charge des CD ou ligues• Répartition des équipes par niveau (A et B).	<p>J1 : 10/10/2020 J2 : 07/11/2020 J3 : 14/11/2020 J4 : 05/12/2020</p> <p><u>Repli</u> : 12/12/2020</p>
<p><u>La phase 2 : territoriale de qualification</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 7 dates (les ligues doivent en utiliser 3 ou 4)• Organisation par la ligue, en liaison avec le référent du secteur.• Montée de certaines équipes de CF en SCF• Descente de certaines équipes de SCF en CF	<p>16/01/2021 23/01/2021 30/01/2021 06/02/2021 27/02/2021 13/03/2021 20/03/2021</p>
<p><u>La phase 3 : de secteur</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 3 dates• Organisation par les secteurs• Montée de certaines équipes de CF en SCF• Descente de certaines équipes de SCF en CF	<p>J1 : 03/04/2021 J2 : 17/04/2021 (A) J2 : 08/05/2021 (B et C) J3 : 29/05/2021</p>
<p><u>Les Journées de clôture</u></p> <ul style="list-style-type: none">• 3 tournois de 12 équipes	<p>19 et 20/06/2021</p>

Chaque équipe pourra inscrire au **maximum** (pour le Challenge Fédéral de niveau A uniquement) **8 joueurs en double licence** sur la feuille de match. Les doubles licences devront être validées **avant le 11 janvier 2021**.

8. LE SUPER CHALLENGE DE FRANCE

Le Super Challenge de France (SCF) est organisé en **3 phases + les journées finales**. Le SCF est organisé par l'APARE pour les 30 clubs de l'APARE et des clubs / équipes amateurs qui souhaitent y participer.

Phase 1 : <ul style="list-style-type: none">- 30 clubs professionnels de l'APARE + quelques clubs amateurs- Date limite d'engagement : 20 septembre 2020- Validation : DTL et du référent de secteur M14- 3 dates- 15 plateaux de 3 clubs- Pour les clubs hors APARE : validation par le DTL	J1 : 14/11/2020 J2 : 28/11/2020 J3 : 12/12/2020 <u>Repli :</u> 05/12/2020 19/12/2020
Phase 2 <ul style="list-style-type: none">- 3 dates + 1 amicale- X plateaux de 3 clubs- Possibilité d'intégration d'Equipes de Développement en SCF- Validation : DTL- Montée d'équipes de CF en SCF (validation : le référent M14 et DTL)- Descente de certaines équipes de SCF en CF	J1 : 16/01/2021 J2 : 30/01/2021 J3 : 06/02/2021 J4 : 13/03/2021* amical (les doubles licences jouent en CF) <u>Repli :</u> 23/01/2021 20/02/2021
Phase 3 : <ul style="list-style-type: none">- 4 dates - 3 tournois de 12 clubs- Intégration d'Equipes de Développement en SCF (validation : DTL)- Montée de certaines équipes de CF en SCF (validation : DTL)- Descente de certaines équipes de SCF en CF	J1 : 27/03/2021 J2 : 10/04/2021 J3 : 01/05/2021 J4 : 15/05/2021
Journées finales : <ul style="list-style-type: none">- 2 tournois (Niveau A et B) de 12 clubs	05 et 06/06/2021

Chaque équipe pourra inscrire sur le Super Challenge de France au **maximum 8 joueurs en double licence sur la feuille de match**. Les doubles licences devront être validées **avant le 11 janvier 2021**.

Les équipes dites de développement (Comité Départemental, Secteur ou Ligue) pourront à compter de la saison prochaine intégrer le Super Challenge de France dès la phase 2 ou la phase 3.

9. L'ORANGE RUGBY CHALLENGE

Pour la saison 2020-2021 l'ORC s'adresse **aux garçons M14 et aux filles M15**.

Calendrier et format :

- 1ère phase départementale :
 - Date conseillée : 21 novembre 2020
 - Dernier délai : 20 décembre 2020

- 2ème phase par secteur
 - Date conseillée : 13 février 2021 (zone B), 6 mars 2021 (zone A et C)
 - Dernier délai : 28 mars 2021

- Finales de secteur :
 - 16 équipes garçons minimum
 - 10 équipes filles minimum.

- Finale nationale :
 - Samedi 26 juin 2021

10. LE REPRESENTANT DEPARTEMENTAL ECOLE DE RUGBY

Le représentant départemental « Ecole de rugby » est le **représentant officiel de la F.F.R. lors des tournois et plateaux « Ecole de rugby »**.

Comment est-il recruté ?

Tout candidat à la qualité de représentant départemental « Ecole de rugby » doit faire acte de candidature auprès de la **Ligue régionale** dont il dépend. La qualité est accordée par l'organisme régional pour **une saison sportive**, renouvelable dans les mêmes conditions.

Par qui est-il désigné ?

Il est désigné pour chaque plateau ou tournoi **par la Ligue régionale ou le Comité départemental**.

Quel est son rôle ?

Le représentant départemental « Ecole de rugby » doit notamment s'assurer que la manifestation se déroule conformément à la **règlementation en vigueur** et signaler dans son rapport, tout incident survenu avant, pendant ou après la rencontre.

Quelles sont ses missions ?

Le représentant départemental s'assurera entre autres du respect et de la mise en application :

- Du cahier des charges de l'organisation d'un tournoi/plateau école de rugby (infrastructures, logistique, administratif, sportif, médical, etc...)
- Des **règles du jeu** à l'Ecole de Rugby (selon la catégorie d'âge)
- Des bons **comportements** des joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres sur le tournoi ou plateau
- Des bonnes conditions **d'accueil** et de **sécurité** des joueurs
- Du port de la **chasuble** #BienJoué par les éducateurs

Quels sont les outils à sa disposition ?

- Un **rapport** à compléter pour s'assurer du respect des conditions d'accueil, des infrastructures, de la sécurité, de l'arbitrage...
- En cas **d'infraction** il rédigera un **rapport complémentaire**, qui devra être signé par lui-même et par les Présidents des associations concernées ou leurs délégués
- Ces documents seront à envoyer accompagnés des feuilles de participation au Comité Départemental (s'il s'agit d'un tournoi/plateau organisé par un Club ou un Comité Départemental) ou à la Ligue Régionale (s'il s'agit d'un tournoi/plateau organisé par la Ligue Régionale).
- Tous les documents sont téléchargeables ici :
https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/ecole_de_rugby/documents_utiles_edr

11. LES TOURNOIS / PLATEAUX ECOLES DE RUGBY

Participation à un tournoi / plateau Ecole de Rugby :

- Les **tournois** auxquels **vous participez** doivent être **déclarés** et détenir une **autorisation** de la Ligue Régionale (si uniquement des équipes nationales) et de la FFR (si des équipes étrangères participent).
- Les **tournois** auxquels **vous participez** doivent respecter le **calendrier** Ecoles de Rugby, les **formes de pratiques** et le **règlement FFR** de la catégorie concernée.
- Les **équipes participantes** doivent être **affiliées** à la FFR et les joueurs doivent obligatoirement détenir une licence **FFR «Ecole de Rugby - Rugby Educatif** » dans la catégorie concernée.
- Pour la participation des **équipes étrangères**, se référer à « *l'article 411 des Règlements Généraux* ».
- Pour participer à un **tournoi à l'étranger** vous devez détenir une autorisation de sortie de territoire de la part de la FFR, se référer à « *l'article 411 des Règlements Généraux* ».

Chasubles Educateurs :

Tous les éducateurs doivent **porter** une chasuble « Orange – Je suis un éducateur responsable » à tous les matches, tournois et plateaux, ce qui permettra aux acteurs sur et en dehors du terrain de les **identifier** facilement. Il est fondamental que les éducateurs soient **reconnaisables** et qu'ils continuent de **porter et d'incarner les valeurs du rugby**, et soient parmi les premiers promoteurs du plan Rugby #BIENJOUÉ.



Organisation de tournoi / plateau Ecole de Rugby :

L'infographie ci-après vous rappelle les **différentes étapes** à respecter pour l'**organisation d'un tournoi / plateau Ecole de Rugby**. Les liens vous redirigent vers les documents en téléchargement sur le site de la FFR.

Saisie sur Ovale 2 des compétitions M14

Afin de faciliter la désignation éventuelle d'ACF mineurs lors des plateaux M14 par les Directeurs de l'Arbitrage de Ligue, une **simplification de la procédure pour saisir ces plateaux** (quel qu'en soit le niveau) sur l'outil Oval-e est en cours de finalisation. Un tutoriel de présentation sera réalisé et sera communiqué à tous les responsables des EDR au sein des ligues avant le début de saison. Cela permettra également de désigner les représentants départementaux des EDR.

ÉCOLE DE RUGBY

ORGANISATION DE TOURNOI OU PLATEAU

QUI PEUT ORGANISER ?

LA FFR

UNE LIGUE RÉGIONALE



FFR

[JE CLIQUE ICI](#)

UN COMITÉ
DÉPARTEMENTAL

UN CLUB AFFILIÉ
Qui détient un label EDR

COMMENT ORGANISER ?



AUTORISATION DE TOURNOI

Je remplis le formulaire d'autorisation de tournoi, je le fais valider à mon Comité Départemental et ma Ligue (et à la FFR si tournoi international)

[JE CLIQUE ICI](#)



CALENDRIER FÉDÉRAL ÉCOLE DE RUGBY

Je respecte le calendrier fédéral pour ne pas organiser mon tournoi sur une date réservée à un tournoi fédéral

[JE CLIQUE ICI](#)



FORMES DE PRATIQUES A L'ÉCOLE DE RUGBY

J'applique la forme de pratique correspondant à la catégorie d'âge et à la période dans la saison

[JE CLIQUE ICI](#)



RÈGLES DU JEU

J'applique les règles du jeu correspondant à la catégorie et la forme de pratique

[JE CLIQUE ICI](#)



ARBITRAGE À L'ÉCOLE DE RUGBY

Je mets en place le dispositif d'arbitrage nécessaire selon la catégorie d'âge

[JE CLIQUE ICI](#)



CAHIER DES CHARGES DE L'ORGANISATEUR

Je consulte le cahier des charges qui m'accompagne dans la gestion et l'organisation de mon tournoi (sportif, sécurité,...)

[JE CLIQUE ICI](#)

Contact : ecoles.rugby@ffr.fr - Retrouvez toutes les informations sur www.ffr.fr